

M.J.C. METZ-SUD  
87 rue du XX<sup>ème</sup> Corps Américain  
57000 METZ  
☎ 03 87 62 71 70  
contact@mjc-metz-sud.org

Nom de l'enfant : .....

## Autorisation de prise en charge SAISON 2024/2025

Je soussigné(e) : Nom, Prénom.....père, mère, tuteur.

### 1. De(s) l'enfant(s)

Nom :..... Prénom :.....

Nom :..... Prénom :.....

Nom :..... Prénom :.....

### 2. Autorise la (les) personne(s) nommée(s) ci-dessous :

Nom :..... Prénom :.....

A prendre en charge à la sortie des accueils collectifs de mineurs organisés par la MJC Metz-Sud au cours de la saison 2024/2025, l'(les) enfant(s) nommé(s) ci-dessus (I).

Cette autorisation est **valable du 08 juillet 2024 au 04 juillet 2025** et décharge la MJC de toute responsabilité envers l'(les) enfant(s) dès la prise en charge par toute personne autorisée (II).

Les personnes prenant en charges les enfants pour la première fois doivent impérativement présenter une pièce d'identité au secrétariat de la MJC Metz-Sud.

Pour les autorisations occasionnelles (*pour les personnes dont le nom ne figure pas ci-dessus*), il est demandé aux parents de faire une autorisation écrite sur laquelle seront stipulés les nom & prénom de la personne donnant l'autorisation, les nom & prénom de l'enfant concerné ainsi que le jour précis. Cette autorisation sera datée et signée et remise au secrétariat.

Date :

Signature  
Précédée de la mention  
« Lu et approuvé »